

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 26 septembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ représenté par Roland GIBERTI - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nicolas ISNARD - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TVP 001-6700/19/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Provence Tourisme pour l'organisation du salon "Rendez-vous en France 2019" - Approbation d'une convention

MET 19/10750/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le salon « Rendez-vous en France 2019 » est un événement majeur de la promotion touristique organisé chaque année par Atout France, avec l'ensemble des Comités Régionaux de Tourisme français (CRT).

La candidature de Marseille Provence a été portée conjointement par le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte-D'azur (CRT), l'Agence de développement et de réservation touristique des Bouches-du-Rhône Provence Tourisme et l'Office métropolitain de Tourisme et des Congrès de Marseille. Elle a été appuyée par les partenaires professionnels et institutionnels de la destination Provence.

La 14ème édition de ce salon, leader en matière d'intermédiation touristique, s'est tenue à Marseille, du 19 au 20 mars 2019.

Piloté par Atout France, le salon Rendez-vous en France, cofinancé et co-organisé entre les 3 partenaires : le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, Provence Tourisme et l'Office métropolitain de Tourisme et des Congrès de Marseille, est l'événement de référence, en matière de salon touristique de l'offre B to B au plan national.

Il est le plus convoité des salons du tourisme français et l'un des plus grands salons du tourisme au monde. Plus de 900 tour-opérateurs et agences de voyage venus du monde entier ont été accueillis, soit

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2019

près de 70 pays représentés. Des éductours organisés en région (dont 13 dans les Bouches-du-Rhône) ont permis la découverte des atouts de la Provence, en amont du salon.

Le salon Rendez-vous en France met en avant l'excellence des acteurs régionaux, pour permettre d'accentuer la notoriété internationale de la destination Marseille Provence. Dans ce cadre, Provence Tourisme assure, notamment, les missions suivantes :

- co-organisation des pré-tours pour les tours opérateurs et la presse internationale, sur le territoire régional ;
- co-organisation de la 3ème soirée qui a eu lieu le 20 mars 2019 ;
- coordination des agences de création et fabrication de la signalétique et des goodies du salon «Rendez-vous en France 2019».

En terme de programmation, le salon Rendez-vous en France 2019, c'est :

- 2 jours de salon / 3 soirées de Networking
- 900 tour-opérateurs et agences de voyage venus du monde entier
- 40 journalistes internationaux
- 70 pays représentés
- 850 exposants venus de toute la France
- Plus de 24 000 rendez-vous professionnels et 26 éductours en région (dont 13 dans les Bouches-du-Rhône), soit près de 500 professionnels accueillis en amont du salon

Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence, territoire hôte, ce salon représente donc une opportunité unique pour renforcer son attractivité économique et touristique en mettant en avant l'excellence et les atouts de la Provence.

Il est donc proposé au Bureau de la Métropole d'approuver l'octroi d'une subvention de 100 000 euros à Provence Tourisme.

Il est précisé qu'il convient de déroger à l'article 12.2 du Règlement Budgétaire et Financier approuvé par délibération n° HN 021-07/04/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016, et d'attribuer cette subvention après la réalisation de la manifestation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°TVP 001-2841/17/CM du Conseil de la Métropole du 19 octobre 2017 portant orientations de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur les compétences liées au tourisme ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération FAG 028-6335/19/CM du Conseil de la Métropole du 20 juin 2019 portant Budget Principal Métropole Aix Marseille Provence - Adoption du Budget Supplémentaire 2019 et des Etats Spéciaux des Territoires.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2019

Considérant

- Que l'objectif de la Métropole Aix-Marseille-Provence est de favoriser le rayonnement touristique du territoire en France et à l'étranger
- Que Rendez-vous en France 2019 est l'évènement majeur du tourisme en BTB (business to business) préparé conjointement par l'Office de Tourisme de Marseille, le CRT et Provence Tourisme

Délibère

Article 1 :

Est attribuée la subvention d'un montant de 100 000 euros à Provence Tourisme pour l'organisation de Rendez-vous en France 2019.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée avec l'association Provence Tourisme.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget supplémentaire 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Sous-politique B330 – Nature 65748 – Fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL